

Réf: Dossier N° 024802

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLAMI CONSTRUCTIONS ET DIVERSES
PRESTATIONS » en abrégé « B.C.D.P »

Siège social Abidjan, Yopougon, ADJAME NIANGON, Lot 31, Ilot
2

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 09/06/2021 reçus par Me KOSSONOU-CLAY YAWA MELANIE , et enregistrés au CEPICI le 11/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLAMI CONSTRUCTIONS ET DIVERSES
PRESTATIONS » en abrégé « B.C.D.P »

Objet : Tous types de constructions, notamment la construction immobilière, métallique ; Toutes les opérations de vente et livraison de matériaux et matériels de construction de tous genres ; Diverses prestations de services.

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ADJAME NIANGON, Lot 31, Ilot 2

Dirigeant(s) : M BLAMI Bi Irié (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06274 du 02/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30608/GTCA/RC/2021 du 02/11/2021

